



CERCLE CAMEROUNAIS DE PHILOSOPHIE (CERCAPHI)

Président : Pr. E. NJOH-MOUELLE

Déclaration n° 00372/RDA/J06/BAPP

Secrétariat général

B.P. 16 134 Yaoundé Tél. :677649614/ 696551545

E-mail : emilekenmogne.prof@gmail.com

COMPTE RENDU DE LA SEIZIÈME CONFERENCE EN LIGNE DU CERCAPHI

Lundi 9 mai 2022

La seizième **Conférence en ligne** du Cercle Camerounais de Philosophie (CERCAPHI) a eu lieu le lundi 9 mai 2022 par visioconférence sur Zoom de 17h00 à 19h00.

L'ordre du jour a porté sur huit points :

- l'ouverture de la salle de réunion du **Prof ÉMILE KENMOGNE** et la communication du lien de connexion ;
- l'accueil des participants et le test de fiabilité des lignes ;
- la présentation des participants connectés ;
- la communication du **Prof. ANATOLE FOGOU** sur le thème « *La problématique des éthiques endogènes* » ;
- le mot synthétique du **Prof ÉMILE KENMOGNE**, modérateur, sur le contenu de la communication ;
- la discussion ;
- les informations sur la vie du CERCAPHI par le Secrétaire Général ;
- le mot de clôture du Président du CERCAPHI, le **Prof E. NJOH MOUELLE**.

Après l'ouverture de la salle virtuelle de réunion Zoom à 16h00, les participants qui se sont connectés à partir du lien de connexion reçu dans le forum WhatsApp du CERCAPHI, www.cercaphi.org, ont été accueillis par le **Prof É. Kenmogne**, Secrétaire Général du Cercle. Par la suite, il a donné la parole aux nouveaux participants pour qu'ils se présentent. Cette seizième **Conférence en ligne** a enregistré la présence de cinquante-sept (57) participants situés majoritairement dans trois continents : l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord.

Le **quatrième** point d'ordre du jour est axé sur la dixième conférence du programme « **Nouvelles Conférences Internationales en Ligne du Cercaphi** ». À cet effet, le modérateur de la conférence, le **Prof É. Kenmogne**, a présenté la

biobibliographie et les préoccupations intellectuelles de **M. A. Fogou**, Professeur titulaire des Universités et enseignant de philosophie au Département de philosophie à l'École Normale Supérieure de l'Université de Maroua. Il lui a aussitôt donné la parole pour qu'il délivre sa communication sur le thème déjà mentionné.

Le conférencier part du constat selon lequel les différends moraux sont persistants et caractérisent les réflexions morales aussi bien anciennes que contemporaines. Pour lui, il semble impossible, à partir d'arguments strictement rationnels, de résoudre les conflits qui divisent les conceptions morales parce que les personnes en conflit sont souvent en désaccord non seulement sur les prémisses de base, mais aussi sur les règles d'administration de preuve morale et métaphysique. En partant de l'idée que les gens sont en *désaccord* sur les questions morales particulières, le **Prof. A. Fogou** se pose la question suivante : « dans un contexte et une époque où les réponses faciles venant de la religion ou de systèmes moraux unidimensionnels ne suffisent plus, quels sont les critères pour évaluer et justifier l'adéquation morale des actions et leur justification ? » Dans la quête d'une réponse raisonnée à cette question, le conférencier adopte une démarche qui articule trois mouvements : 1/ la clarification de la notion d'éthique endogène ; 2/ les tentatives infructueuses d'imposition d'éthiques globales ; 3/ la prise en compte des éthiques endogènes/locales face aux grandes préoccupations de l'humanité.

Dans le premier mouvement de son itinéraire réflexif, le **Prof. A. Fogou** fait savoir que l'épithète « endogène », qui est accolée au terme « éthique », fait ressortir en réalité son inscription dans une histoire et sa durée dans le temps. S'appuyant sur l'éclairage notionnel élaboré par **Paulin Hountondji**, le conférencier distingue ainsi, d'une part, une « éthique endogène », produits internes tirés du fond culturel ; et, d'autre part, une « éthique exogène » représentant des normes et principes importés d'*ailleurs*. L'« éthique endogène » renvoie donc aux principes et normes vécus par une société et faisant partie de son héritage. Elle est liée à un terroir, à une communauté historique, à un local et s'oppose à l'« éthique globale », « universelle », voire à la globalisation.

Le deuxième mouvement analytique montre clairement qu'il est utopique d'envisager une éthique globale ou universelle lorsqu'on aborde certains problèmes moraux à l'instar des manipulations génétiques, des dommages environnementaux, du terrorisme, etc. Le conférencier observe ainsi l'« effondrement du consensus »(Engelhardt) en matière d'éthique, lequel est en réalité la conséquence de la diversité de l'offre morale et l'impossibilité d'ériger des principes universels devant s'appliquer à toutes les sociétés. Or, en dépit de la pluralité des conceptions morales, de la diversité culturelle des peuples et de la multiplicité des convictions religieuses, l'Occident s'attèle à promouvoir l'idée d'une éthique globale à travers, par exemple, la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (2005). Cette tentative apparaît comme un vœu pieux dans la mesure où en matière de bioéthique, les valeurs sont diversement perçues selon les sociétés, notamment l'intégrité physique, le respect du corps, la vie elle-même.

Le **Prof. A. Fogou** conclut sa réflexion, dans un troisième mouvement, en adoptant une posture qu'il qualifie d' « éthico-politique », laquelle consiste à promouvoir une éthique hospitalière aux préoccupations endogènes. Cette éthique endogène se donne pour crédo la défense de la diversité et du pluralisme culturels. Dès lors, si la pluralité est la condition la vie politique et que cette dernière est ce qui rend possible la vie humaine avec autrui ; par conséquent, la pluralité est ce qui rend possible la vie humaine avec autrui. Dans le cadre d'une épistémologie interculturelle, il faut admettre que tout point de vue sur le monde nous apprend quelque chose de ce monde, du sujet qui le connaît ou le pense. La diversité culturelle élargit donc l'horizon des solutions et constitue aussi un riche réservoir de connaissances inédites.

Cette communication, qui a couvert les **cinquième** et **sixième** points de l'ordre du jour, a permis aux participants de débattre en toute franchise à travers des questions, des discussions, des contributions, des réflexions aussi bien contextuelles que proversives. Nous avons enregistré les interventions du **Prof. Jacques Chatué**, des **Docteurs Denis Ghislain Mbessa, Djoum Jean Paul**, de **Messieurs Raymond Tonleu, Fossi Victorin, Atche Clément** et **Tchinemang Ignace**.

Les questions et les échanges ont porté sur les aspects tels que : 1) la difficulté de promouvoir une éthique endogène dans un monde devenu « village planétaire » ; 2) la distinction entre l'éthique et la morale dans la pensée occidentale qui aboutit finalement à leur opposition ; 3) les conditions pour concilier les éthiques endogènes dans la rencontre des multiplicités civilisationnelles; 4) la différence entre l'éthique, fruit de la volonté générale, et la morale, sorte d'objection de conscience ; 6) l'inscription de l'éthique endogène dans le cadre de la philosophie de l'« universalisme » théorisée par Mbog Bassong ; 7) la justification de l'existence du Protocole de Maputo par les violences que subissent les femmes en contexte africain, etc.

Relativement aux préoccupations ci-dessus formulées, le **Prof. A. Fogou** a fait savoir que même si nous faisons tous partie de l'univers, les représentations que nous en avons ne sont pas universelles. L'impossible consensus en ce qui concerne les questions débattues en bioéthique s'origine précisément de la diversité des normes et valeurs morales. Toutefois, il est possible de tendre vers l'universel, de parvenir à un minimum consensuel à travers un dialogue interculturel qui permettra à terme de poser les bases d'une éthique à prétention universelle, car il existe des principes moraux communs à l'ensemble des humains. Accorder une certaine hospitalité aux éthiques endogènes ne signifie pas tourner le dos à l'universalisme, mais il s'agit davantage de rendre justice à la pluralité humaine et mettre en exergue les pratiques éthiques en vigueur dans différents contextes pour parvenir à un universalisme pluraliste, notamment dans une démarche interculturelle.

S'agissant du **septième point** axé sur la vie du CERCAPHI, le **Prof Émile Kenmogne**, Secrétaire Général du Cercle a fait le point sur les adhésions et indiqué, une fois de plus, les voies par lesquelles les uns et les autres peuvent s'acquitter de leurs frais d'adhésion. Il a également fait savoir que le travail d'édition pour l'ouvrage *Philosophes du Cameroun*, tome 2, est déjà amorcé. À ce titre, les responsables éditoriaux contacteront certains contributeurs, via l'adresse mail editorialcercaphi@gmail.com, à l'effet d'obtenir leurs textes et les biobibliographies rédigées par l'un de leurs lecteurs.

Dans le même ordre d'idées, les contributeurs aux « *Nouvelles conférences en ligne du Cercaphi* » (2021/2022) recevront, par la même adresse mail, le protocole de rédaction de leurs chapitres d'ouvrages constitués de leurs interventions dans le cadre de ce programme.

Enfin, le Secrétaire Général a fait comprendre qu'à la suite de certains constats et analyses, le bureau exécutif du Cercaphi l'a chargé de porter à la connaissance de tous que les interventions et les posts sur les forums WhatSapp ou www.cercaphi.org du Cercaphi seront strictement réservés aux membres en règle de leur adhésion.

La liste de ces membres sera publiée, les attestations délivrées et la restriction de l'accès aux plateformes du CERCAPHI entrera en vigueur aussitôt après l'Assemblée générale qui aura lieu, en ligne, le **11 juillet 2022**.

Reprenant la parole pour dire son mot de synthèse sur le sujet traité par le conférencier du jour, le Président du CERCAPHI, le **Prof. Njoh Mouelle**, a remercié le **Professeur Fogou** pour avoir choisi de présenter cette problématique des « éthiques endogènes ». C'est un sujet qui trouve sa justification dans le contexte d'une mondialisation à prétention d'universalisation des valeurs et schèmes de comportement et qui, par ce fait même, attise contradictoirement les réflexes d'auto-affirmation des identités singulières. Après avoir dit cela, **Njoh Mouelle** est revenu sur l'étymologie des mots « morale » et « éthique » pour constater l'incontournable référence aux cultures ayant produit les pères occidentaux de la philosophie. Le mot "morale", comme l'a donc rappelé le conférencier, vient du latin « mores » signifiant mœurs, tandis que le mot éthique à son tour dérive du mot grec « ethos », signifiant également mœurs. Les mœurs dont il est question n'étaient pas autre chose que l'expression d'une certaine endogénéité qui préoccupe le Professeur **Fogou**. Pour rester dans la culture occidentale et plus précisément philosophique, **Njoh Mouelle** a invoqué le nom de cet important philosophe qui n'a curieusement pas été prononcé pendant le débat, ni même par le conférencier, à savoir **Emmanuel Kant**, auteur des *Fondements de la métaphysique des mœurs* et de la *Critique de la raison pratique*.

Dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs*, **Kant** a interrogé le fait qui veut que toutes les communautés humaines se soient donné des règles et des

habitudes de vie communes ; à cette donnée de l'expérience, il a trouvé un fondement rationnel, lui-même justifié par le caractère universel de la raison en tant que faculté dont jouissent tous les hommes. Quand, pendant le débat, le **Professeur Jacques Chatué** se demande si la distinction entre éthique et morale née en Occident n'a pas conduit à une opposition entre les deux concepts, le conférencier a eu raison de répondre qu'il ne fallait pas y voir une opposition, a affirmé le Prof. **Njoh Mouelle**, abondant dans le même sens et soulignant le fait que c'est au niveau académique que s'est produite la distinction inspirée par les travaux de **Kant** et limitant la morale à n'être que le fait de l'existence partout où vivent des hommes, d'un ensemble de règles de conduites admises par tout le monde, tandis que l'éthique devenait une réflexion générale, voire une science ayant pour objet le jugement d'appréciation en tant qu'il s'applique à la distinction entre le Bien et le Mal. Le Prof. **Njoh Mouelle** n'a pas manqué l'occasion ici de rappeler ce qu'il dit et écrit ces derniers temps, y compris sur sa page Facebook, à savoir que le concept de « vivre-ensemble » n'est pas à prendre comme une valeur ou une norme en tant que telle. Il faut encore qualifier ce vivre-ensemble comme pacifique ou harmonieux pour en faire une norme. Car de nombreuses expériences du « vivre ensemble » sont vécues ici et là, en pleines tensions permanentes, en pleines palabres et discordances qui sont des germes de destruction de ces « vivre-ensemble ».

Poursuivant ses observations conclusives, le Prof. **Njoh Mouelle** souligne que si on peut comprendre que certaines valeurs et certains codes de conduite demeurent marqués par l'endogénéité, il n'en reste pas moins vrai qu'on ne saurait régionaliser ou particulariser des valeurs humaines universelles que sont par exemple l'honnêteté, la générosité, la loyauté, le respect, la dignité. C'est pourquoi des valeurs endogènes telles que celles promues par les Talibans ne peuvent être critiquées et dénoncées que par référence aux valeurs humaines universelles. Le paradoxe ne se voit-il pas à ceci que des valeurs en vigueur dans des organisations maffieuses elles-mêmes se fondent sur les exigences de discipline, de respect de la parole donnée et de sauvegarde du groupe, même si les objectifs visés ne sont pas défendables ? À celui qui, pendant le débat, a rapporté la proposition de **Mbog Bassong** concernant une autre forme d'universalisme qu'il désigne par les termes d'« universisme » par référence à l'univers tout entier, le Prof. **Njoh Mouelle** s'est limité à dire que jusqu'à nouvel avis, l'éthique concerne le vivre-ensemble des êtres humains et qu'à sa connaissance les planètes et autres astres qui existent dans l'univers ne sont pas des êtres humains.

Ayant dit cela, le Président du Cercaphi a terminé ses réflexions et observations en renouvelant ses félicitations et ses remerciements au Professeur **Anatole Fogou** ainsi qu'aux participants qui ont contribué à animer les débats. Après s'être réjoui de la bonne participation en effectifs enregistrés à la présente rencontre, avant de lever la séance, le Président du CERCAPHI a tenu à remercier et féliciter quelques membres fidèles qui ont suivi pratiquement toutes les conférences en ligne depuis un peu plus d'un an.

LISTE DES PARTICIPANTS

1. Prof. Anatole Fogou (Conf.)	30. M. Archange Tonye
2. Prof. Émile Kenmogne (Mod.)	31. Mme Evelyne Moube
3. Prof. Ebénézer Njoh Mouelle	32. Mme Lele Mavie Marthe
4. Pr Jacques Chatué	33. M. Guillaume Henri Ngnépi
5. Prof. Owono Zambo	34. M. Sylvain Sodea
6. Prof. Alhadji Mahamat	35. M. Mvogo Essomba
7. Dr Robert Ekwa	36. M. Ernest Guibaï
8. Dr Daniel Etounga Mangelle	37. M. Hamza Amadou
9. Dr Yugno Tabeko williams Fulbert	38. M. Georges Thierry Ndoum Ndoum
10. Dr Christian Toumba Patale	39. M. Yen Njoya Salam
11. Dr Denis Ghislain Mbessa	40. M. Souaïbou Baba
12. Dr Arsène Bekolo Metee	41. M. Djimbe Willie Landry
13. Dr Atangana Marie Renée	42. M. Noa Charles
14. Dr Ulrich Metende	43. M. Peter Kum Beh
15. Dr Loumgue Appolinaire	44. M. Jules Mambi
16. Dr Jacob Cléophas Defo Nziko	45. M. Raymond Tonleu
17. Dr Anselme Toguem Ouabo	46. M. Thierry Massinga
18. Dr Fornkenglack Derick Ngapang	47. M. Ngnépi
19. Dr Djoum Jean Paul	48. M. Fopa T. Eric
20. Dr Bertrand Nzogang	49. M. Mikaila Sala
21. M. Khare Diouf	50. M. Mohamadou Kassoum
22. M. Adoulou Bitang	51. M. Mbilameke Ezéchiel
23. M. Brice Cadeau Simeu	52. M. Ache Clément
24. M. Yannick Essengue	53. M. Demanou
25. M. Tchinemang Ignace	54. M. Achile
26. M. Alain Boulingui	55. M. Zadou
27. M. Fossi Victorin	56. Nika
28. M. Damas Tarsou	57. Iphone (Pseudonyme)
29. M. Alphonse Awono	

Le 30 mai 2022

Le Chargé du Compte-rendu

Dr. William Fulbert YOGNO TABEKO

Le SG / CERCAPHI


Emile KENMOGNE
Professeur